



**HAL**  
open science

## Sipia (Visseiche, Ille-et-Vilaine) : une probable station routière sur la voie Rennes-Angers

Martial Monteil, Françoise Le Boulanger, Gaétan Le Cloirec, Gilles Leroux,  
Jean-Claude Meuret

### ► To cite this version:

Martial Monteil, Françoise Le Boulanger, Gaétan Le Cloirec, Gilles Leroux, Jean-Claude Meuret. Sipia (Visseiche, Ille-et-Vilaine) : une probable station routière sur la voie Rennes-Angers. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.179-187. 10.4000/gallia.563 . hal-01918636

**HAL Id: hal-01918636**

**<https://hal.science/hal-01918636>**

Submitted on 7 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# *Sipia* (Visseiche, Ille-et-Vilaine)

## *Une probable station routière sur la voie Rennes-Angers*

Martial MONTEIL, Françoise LE BOULANGER, Gaétan LE CLOIREC,  
Gilles LEROUX et Jean-Claude MEURET

---

**Mots-clés.** Voie publique, thermes, Table de Peutinger, cité des Riédons.

**Résumé.** La Table de Peutinger indique, sur le tracé d'une voie reliant les villes-capitales de Rennes et d'Angers, une station dénommée

*Sipia*. Celle-ci peut être très probablement localisée au sud-est du village actuel de Visseiche (Ille-et-Vilaine) et bénéficie d'un ensemble d'observations archéologiques récentes qui, bien que lacunaires, permettent à grands traits d'en définir les caractéristiques principales.

### ***Sipia* (Visseiche, Ille-et-Vilaine). A probable relay station on the Rennes-Angers route**

**Keywords.** Public road, baths, Peutinger map, civitas of Redones.

**Abstract.** The Peutinger Table refers to a relay station called *Sipia* along the route linking the capital cities of Rennes and Angers. This can probably be located southeast of what is today the town of

*Visseiche* (Ille-et-Vilaine). It has recently been the subject of a range of archaeological observations which, although incomplete, have enabled its principal features to be outlined.

Translation: Anna NEMANIC

---

Le tracé de la voie romaine reliant Rennes (*Condate*) à Angers (*Juliomagus*) figure désormais parmi les mieux connus des régions Bretagne et Pays de la Loire. Outre la fouille conduite en 1995 à Visseiche (Ille-et-Vilaine), qui a servi de point de départ au renouvellement du dossier (*cf. infra*), il a, en effet, bénéficié d'une prospection thématique associant photographies aériennes, sondages et confrontations avec le cadastre napoléonien (Leroux 1999; 2000; 2001; 2005; Gautier, Leroux 2012). Cette voie, orientée nord-ouest - sud-est, est en outre représentée sur la *Table de Peutinger* où, entre les deux chefs-lieux de cité et à des intervalles identiques de XVI lieues – soit environ 35,5 km –, s'intercalent deux stations : *Conbaristum* et *Sipia* (fig. 1).

La première de ces stations – souvent orthographiée *Combaristum* – a longtemps été localisée à Combrée (Maine-et-Loire) (Bourguignon d'Anville 1760, p. 232-233), puis, de manière plus probante, à Châtelais (Maine-et-Loire), à la frontière entre Andécaves et Namnètes. Ce bourg est en effet traversé par la voie et des vestiges y suggèrent l'existence d'une agglomération romaine (Bizeul 1841, p. 496-497; Boreau 1853; Provost 1988, p. 138-139; Meuret 1993, p. 210-213).

Quant à *Sipia*, en dehors de quelques exceptions peu crédibles (Matty de Latour 1873; Desjardins 1869, p. 184-185), on considère qu'elle coïncide avec le bourg de Visseiche (Ille-et-Vilaine), dans la cité des Riédons (Bourguignon d'Anville 1760, p. 609; Banéat 1927, p. 32; Leroux, Provost 1990, p. 113; Meuret 1993, p. 213). La distance qui sépare Visseiche de Rennes et de Châtelais, mais aussi, plus récemment, l'identification de la voie au niveau du bourg actuel ainsi que les découvertes faites en son sein confortent cette forte probabilité.

En matière de toponymie, J.-B. Bourguignon d'Anville avait reconnu dans *Sipia* le nom de la rivière locale – « la Sèche », aujourd'hui la Seiche –, considérant que le nom du bourg désignait « précisément le trajet, *vadum*, de cette rivière » (Bourguignon d'Anville 1760, p. 609). En 1845, cependant, une autre possibilité d'évolution, somme toute logique, a été préférée sous la forme initiale « *Vicus ad Sipiā* » (Ogée *et al.* 1843, p. 968) et est retenue depuis lors (Meuret 1993, p. 213; Leroux 2005, p. 329). Il convient toutefois de noter que les dénominations médiévales connues pour Visseiche, certes tardives, ne font pas apparaître le terme *vicus* : on trouve ainsi *Vissechia* entre 1081 et 1093, *Vissejia* en 1156, *Visseiacha*

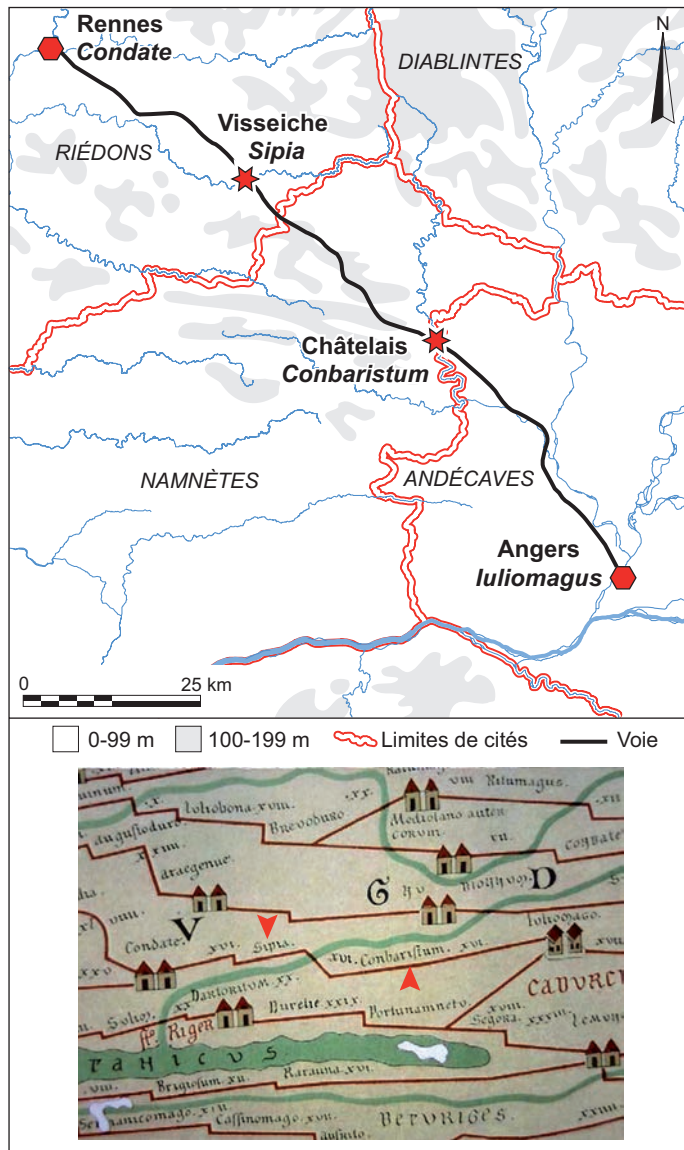


Fig. 1 – Tracé de la voie Rennes-Angers avec la localisation de Visseiche - Sipia et de Châtelais - Conbaristum, sur une carte des cités antiques et un extrait de la Table de Peutinger (DAO : M. Monteil, Université de Nantes).

entre 1148 et 1170, *Vissecha* entre 1191 et 1212 et *Visicca* en 1194 (Meuret 2006, p. 151-153). Si le bourg a été un temps qualifié comme *vicus*, il est toutefois vraisemblable, à l'examen du dossier archéologique, que cela n'ait été le cas qu'à l'époque mérovingienne (cf. *infra*). À ce stade, on retiendra surtout l'assimilation vraisemblable du toponyme à la Seiche, suivant un phénomène qui trouve un écho dans l'est de la Gaule où bon nombre d'agglomérations fondées à l'époque romaine prennent le nom de la rivière près de laquelle elles ont été établies (Kasprzyck, Nouvel 2011, p. 38).

## LA VOIE RENNES-ANGERS À SON ENTRÉE DANS VISSEICHE

Dans un contexte géologique qui est celui du grand bassin de schiste briovérien de Rennes, la Seiche, affluent de la Vilaine, suit un parcours sinueux immédiatement au sud de

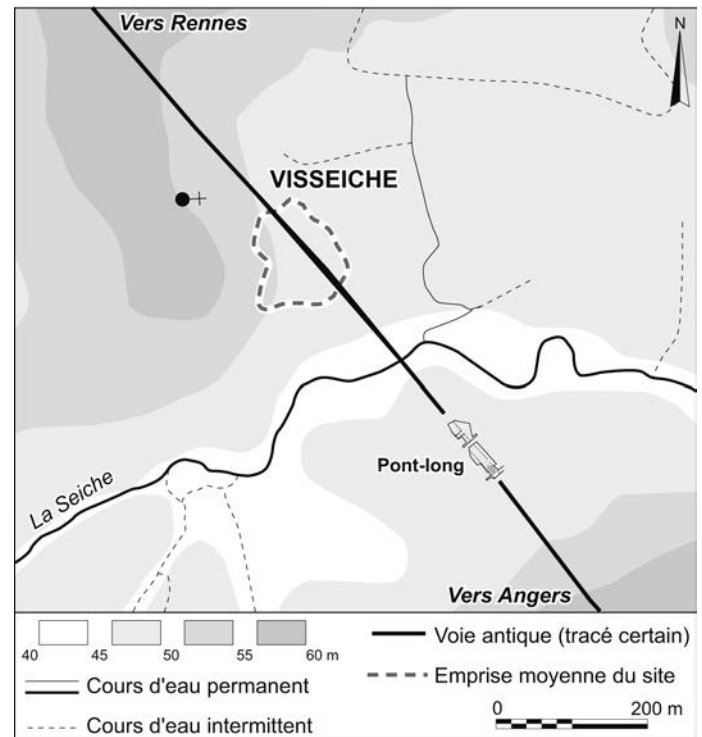


Fig. 2 – Visseiche, la vallée de la Seiche et la voie Rennes-Angers sur fond oro-hydrographique (DAO : M. Monteil, Université de Nantes).

Visseiche. C'est un petit cours d'eau dont le lit mineur occupe aujourd'hui une largeur de 5 m à 10 m pour 1 m de profondeur en moyenne (fig. 2). La vallée qu'elle parcourt atteint ici 150 m à 200 m de large, mais elle est très peu encaissée et donc régulièrement inondée en période de fortes pluies. L'impact des crues s'est sans doute accentué à compter du Moyen Âge, avec des dépôts d'alluvions dus notamment à la création, au XI<sup>e</sup> s., de l'étang artificiel de Marcillé-Robert, en aval, ou encore à la construction de l'actuel pont des Arches en 1664. Pour autant, cette vallée constituait à l'époque romaine un obstacle topographique où il était déjà nécessaire de composer avec les risques liés aux inondations, comme en témoigne une fouille réalisée en 1995 (Villard dir. 1995 ; Leroux dir. 1995 ; Leroux 2002 ; 2011a).

À l'amorce de la vallée, la voie, large de 25 m à 30 m en moyenne, a été aménagée de manière classique avec un hérisson de pierres disposé à même le substrat de schiste et surmonté de recharges de gravillons. Sur le versant sud de la vallée, en revanche, elle se transforme en chaussée surélevée au sein de laquelle deux grandes phases de construction ont pu être mises en évidence et correspondent à l'établissement d'un pont-long (fig. 3). La première est matérialisée par des empreintes de poutres et poutrelles placées dans le sens longitudinal et supportant des remblais caillouteux dont la granulométrie s'affine progressivement. La seconde constitue un ouvrage plus complexe dans lequel la chaussée associe des niveaux de branches et de fascines à des couches caillouteuses et est maintenue en place par une structure en bois. Celle-ci dessine des caissons définis par des poteaux latéraux en contre-haut et des pieux enfoncés dans le sol en zone inondable, reliés entre eux par des poutres transversales et longitudinales (fig. 4). Dans la partie qui en a été fouillée, un ponceau a également été identifié.

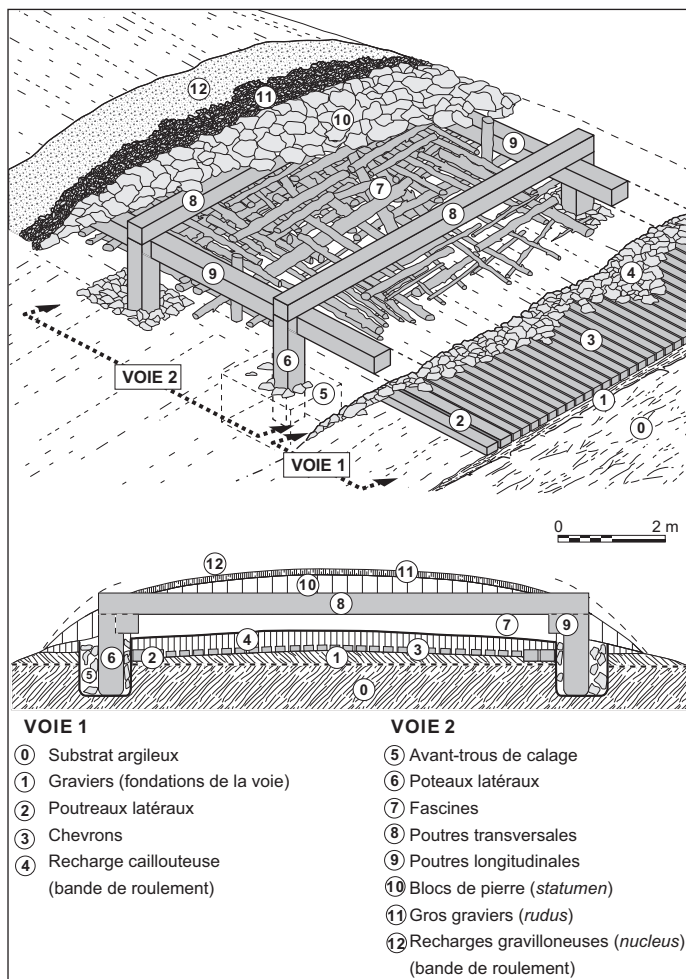


Fig. 3 – Restitution des deux phases principales de construction du pont-long de la voie Rennes-Angers sur le versant sud de la vallée de la Seiche. La bande de roulement de la première voie repose sur un tablier en bois. L'état suivant est caractérisé par la mise en place d'une structure charpentée en caissons plus complexe (DAO : G. Leroux et S. Jean, Inrap).

Dans les deux phases, la bande de roulement avoisine les 7 m de large et est flanquée de part et d'autre par des bas-côtés, larges de 10 m environ, dont la sédimentation progressive résulte de la dégradation de la chaussée et d'apports de colluvions, mais présente des traces nettes de circulation de véhicules et de bovidés. Des petits fossés – dont un a été reconnu du côté nord – marquent l'emprise totale de la voirie et, régulièrement entretenus, suffisaient à permettre l'évacuation des eaux de ruissellement.

La datation résulte, pour l'essentiel, d'une étude dendrochronologique des pieux et est peu précise en raison de l'absence des aubiers et d'une partie des cernes. Elle indique cependant que la mise en place de la route et sa première réfection notable sont antérieures à la conquête romaine, tandis qu'un remaniement important est situé autour de 20 av. J.-C. À 5 km au sud-est, une autre fouille réalisée sur le même axe, au point de franchissement d'un autre petit cours d'eau sur la commune de Rannée, a permis de mettre au jour l'amorce d'un pont en bois dont les techniques de mise en œuvre sont semblables à celles de la phase 2 de Visseiche. La datation dendrochronologique de deux pièces de bois situe sa réalisation au tout début du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Leroux 2011b).



Fig. 4 – Vue, prise du sud, des files de poteaux et pieux en chêne utilisés pour le blocage de la chaussée de la phase 2 peu avant le franchissement de la Seiche, ici matérialisée par la haie d'arbres au second plan (cliché : G. Leroux, Inrap).

La voie se poursuit ensuite en droite ligne, suivant une orientation sud-est - nord-ouest, son tracé étant repris par l'actuelle départementale 463 qui sert d'axe médian au bourg actuel de Visseiche (rue de Rennes). Des observations faites par G. Leroux, lors de travaux d'assainissement dans cette rue, ont confirmé l'existence d'empierrements antiques sous-jacents.

## LE SITE ANTIQUE DE VISSEICHE

### BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES

Si la découverte de sarcophages et de tombes d'époque mérovingienne est régulièrement évoquée depuis le premier quart du XIX<sup>e</sup> s. (Rallier 1823, p. 281), ce n'est qu'en 1845 que des vestiges romains sont observés dans le nouveau cimetière inauguré en 1838, sous la forme de « murs cimentés à chaux et à sable [ainsi que] d'une série de petits fourneaux en briques, qui peut-être ont appartenu à des bains romains » (Ogée *et al.* 1843, p. 968) (fig. 5). Depuis lors et jusqu'à nos jours, les fossoyeurs évoquent d'ailleurs la mise au jour de céramiques antiques et

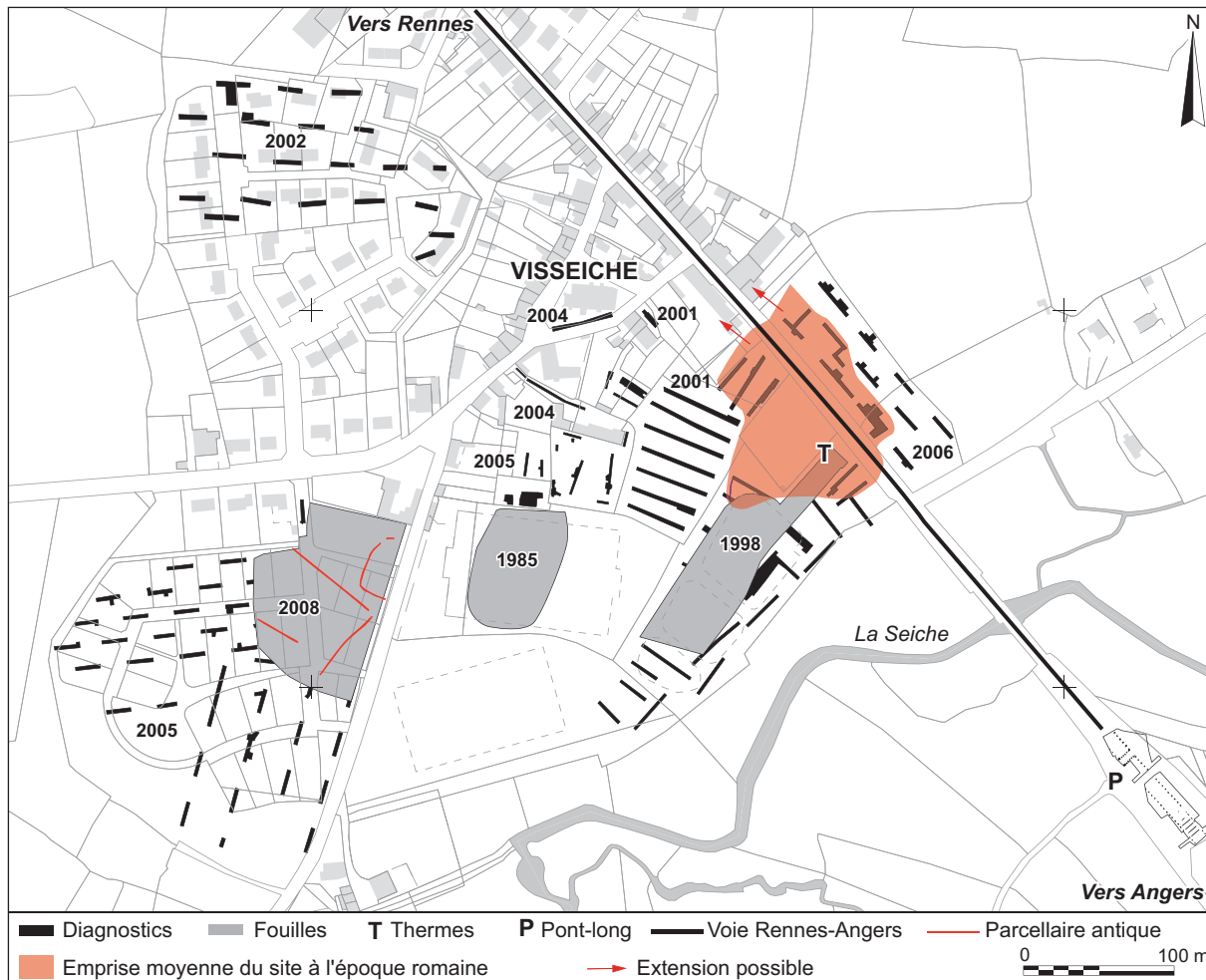


Fig. 5 – Localisation des opérations de diagnostic et de fouille réalisées entre 1985 et 2008 sur fond parcellaire (DAO : M. Monteil, Université de Nantes, sur cadastre 2010 et d'après des plans de J.-P. Bardel, C. Hervé-Legeard, F. Le Boulanger, G. Le Cloirec, G. Leroux et J.-Cl. Meuret).

de briques liées au mortier de chaux, en particulier au centre du cimetière (Meuret 1993, p. 213), ou encore de monnaies (Pommerais 1908, p. 285-286).

En 1985, une nécropole mérovingienne est partiellement fouillée lors de l'aménagement d'un terrain de sport, ne donnant lieu cependant à aucune découverte pour la période romaine (Guigon, Bardel 1989). Suit, en 1995, la fouille du remarquable pont-long destiné à franchir la Seiche, tandis qu'en 1998 un diagnostic (Hervé-Legeard dir. 1998 ; 2002) puis une fouille (Le Cloirec 1998 ; 2002) sont menés en préalable à la création d'une station d'épuration au sud-ouest du cimetière et révèlent une occupation antique et alto-médiévale. En 2001, un autre diagnostic confirme ces données sur des terrains situés immédiatement au nord et au nord-ouest des précédents (Le Boulanger dir. 2001). En 2002, un projet de lotissement au nord-ouest du bourg suscite une nouvelle intervention qui ne met en évidence qu'une petite fosse incluant un vase du Campaniforme (Le Boulanger dir. 2002).

Les nécessités propres au développement du bourg de Visseiche incitent alors le Service régional de l'Archéologie de Bretagne à engager une prospection thématique, sous la forme de tranchées mécaniques réalisées dans les parcelles non bâties du bourg et de ses abords immédiats. Plusieurs campagnes

sont alors organisées, après réalisation d'un bilan documentaire (Le Boulanger 2003). La première, menée en 2004 entre les secteurs investigués en 1985 et 2001, met en évidence une absence totale d'indices pour l'époque romaine ainsi que des traces d'habitat et d'une deuxième nécropole du haut Moyen Âge (Le Boulanger dir. 2004), cette dernière étant ponctuellement fouillée au contact même de l'église (Meuret 2004). Des informations complémentaires sur les vestiges du premier Moyen Âge (tombes et habitat) sont apportées par une prospection mécanique menée en 2005 au sud-ouest du secteur précédent (Le Boulanger dir. 2005), et confirmées en 2008 par une fouille partielle (Le Boulanger *et al.* 2009). Cette dernière permet également de mettre en évidence deux petits enclos circulaire et ovalaire, possibles restes de tertres funéraires, et des fossés à vocation agricole, attribuables à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer. Deux autres fossés, orientés nord-ouest - sud-est, parallèles et distants de 50 m, ainsi qu'un troisième perpendiculaire, dessinent les contours d'une parcelle agricole et paraissent dater du Haut-Empire, tout comme un possible enclos à fossé curviligne voisin. Enfin, en 2006, le diagnostic de parcelles situées à l'est du tracé de la voie antique livre à nouveau des constructions d'époque romaine (Le Boulanger dir. 2006).

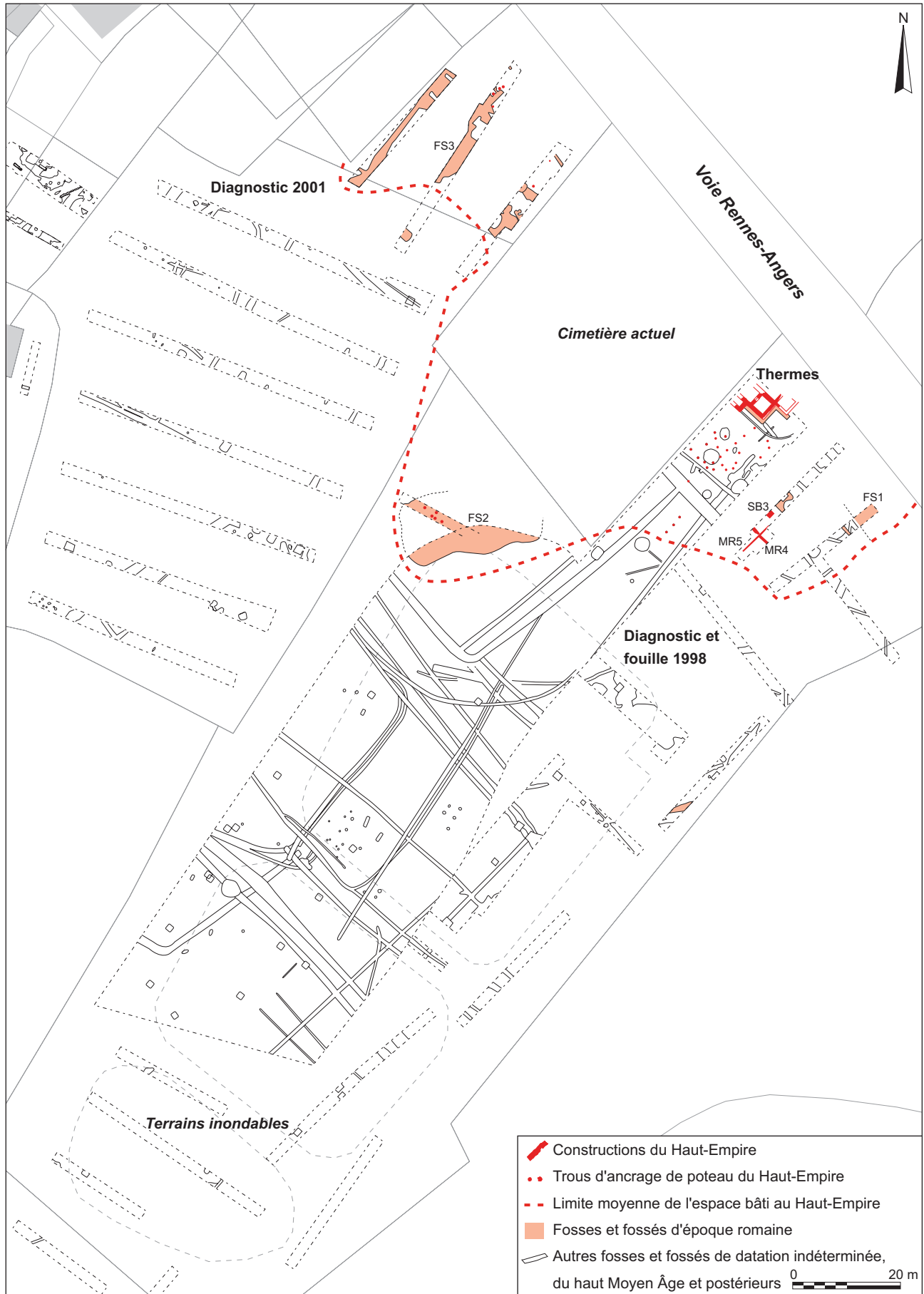


Fig. 6 – Plan de la partie du site antique située à l'ouest de la voie Rennes-Angers (DAO : M. Monteil, Université de Nantes, sur cadastre 2010 et d'après des plans de C. Hervé-Legeard, F. Le Boulanger et G. Le Cloirec).

## ORGANISATION GÉNÉRALE ET CHRONOLOGIE

Les données rassemblées grâce à ces diverses opérations font de Visseiche un cas exemplaire d'enquête archéologique sur les origines d'un village actuel. Elles restent toutefois fragmentaires pour l'époque romaine, l'essentiel des données provenant de tranchées mécaniques de largeur réduite et la seule véritable fouille – celle de 1998 – ayant été contrainte par des difficultés d'intervention liées à de médiocres conditions climatiques. Elles permettent toutefois d'appréhender correctement une partie des limites de l'occupation antique et d'en livrer quelques éléments tangibles. Ainsi, plusieurs des opérations évoquées précédemment définissent en quelque sorte en négatif l'emprise des constructions, qui apparaissent concentrées de part et d'autre de la voie antique (actuelle rue de Rennes) sur une longueur de 130 m et une largeur qui varie entre 40 m et 80 m à l'ouest pour une quinzaine de mètres à l'est. Vers le sud, l'est et l'ouest, les limites sont assurées par les résultats des diagnostics et des fouilles et confortées, tout au moins en direction du sud et de l'ouest, par la forte humidité des sols liée à la proximité du lit majeur de la Seiche. En revanche, on ne peut exclure un développement vers le nord-ouest et les premières maisons du village actuel. En l'état de la documentation, les vestiges reconnus s'étagent sur le versant nord de la vallée, entre 54 m et 46 m NGF, et couvrent au maximum 7 000 m<sup>2</sup>.

Les fragments de céramiques recueillis entre 1998 et 2008 sont peu abondants et les lots dont ils proviennent le plus souvent hétérogènes. Ils permettent cependant de situer les premières installations à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sans aucun indice d'occupation laténienne, et attestent une occupation soutenue jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. ou le début du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les tessons attribuables aux III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. sont plus rares et peu caractéristiques – céramiques communes à pâte « grossière » –, si l'on excepte un tesson de dérivée de sigillée paléochrétienne recueilli en 2004 dans la fouille menée au contact de l'église. C'est sans doute dans le courant de ces trois siècles qu'une partie des constructions sont abandonnées, comme l'illustre le diagnostic de 2006 où elles sont recouvertes par un limon brun et recoupées par des fossés de parcellaire qui traduisent une reconversion agricole des lieux.

Les autres mobiliers datant de l'époque romaine sont singulièrement rares et se limitent à quelques éléments recueillis en 2006 : un fragment d'arc de fibule de type Feugère 3b1, deux *aes* d'Auguste (Lyon, 7-3 av. J.-C.), un sesterce de Marc-Aurèle (Rome, 178-79 apr. J.-C.) et une imitation d'antoninien à l'effigie de Tétricus attribuable aux années 280 (P.-A. Besombes, *in* Le Boulanger dir. 2006). On peut noter, à ce propos, qu'en 1899 F. Liger signale la découverte d'un trésor de la fin du III<sup>e</sup> s. composé de 5 000 monnaies, dont les plus récentes auraient été frappées sous Tétricus (Liger 1899, p. 92). Mais on peut émettre quelques doutes, car aucune autre mention n'en est faite.

Même si l'évolution du site, passé le Haut-Empire, reste difficile à appréhender, il n'y a en tout cas pas lieu d'imaginer un quelconque hiatus. D'autres artefacts signalent en effet un nouvel essor à partir de la fin du V<sup>e</sup> s. et surtout aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., période qui marque l'émergence d'une nouvelle forme d'habitat associé à au moins deux nécropoles, l'une reconnue en 1985 à l'emplacement de l'actuel terrain des sports, l'autre

près de l'église et dans les parcelles avoisinantes (Guigon, Bardel 1989 ; Meuret 2004 ; 2006 ; Le Boulanger 2005 ; Labaune, Le Boulanger 2006). L'ensemble se développe à l'ouest et au nord-ouest du noyau antique, sur des terrains mieux drainés et situés en contre-haut, peut-être en raison de variations de niveau de la Seiche. Il occupe en tout cas une superficie bien supérieure à celle de l'époque romaine.

## FOSSÉS D'EXTRACTION, CONSTRUCTIONS EN MATÉRIAUX PÉRISSABLES ET INDICES D'ACTIVITÉS ARTISANALES

Du côté ouest du site, les informations réunies de part et d'autre du cimetière actuel, qui recouvre lui-même des constructions d'époque romaine, témoignent d'une concentration des vestiges au contact de la voie, sur une largeur comprise entre 40 m et 80 m et en incluant notamment des thermes (fig. 6).

Au sud du cimetière, le diagnostic et la fouille de 1998 ont permis de repérer quelques tronçons isolés de fossés probablement antiques, ainsi que deux fosses qui s'individualisent par leur ampleur. La première (FS1), observée en bout d'une tranchée et à proximité de la voie, est large de plus de 4,50 m et d'une profondeur supérieure à 1,10 m. La seconde (FS2) se développe sur plus de 11 m de large et 25 m de long, avec un fond situé à plus de 2 m sous le terrain actuel. Dans les deux cas, l'interprétation la plus vraisemblable est celle de carrières d'extraction de schiste, probablement destiné à la construction ou à la réfection de la voie toute proche. La fosse FS2, une fois comblée, est d'ailleurs surmontée par une construction matérialisée par quelques trous de poteaux. D'autres trous d'ancrage de poteaux, dont certains dessinent des alignements, ont par ailleurs été relevés à l'ouest des thermes et illustrent l'existence d'édifices construits en terre et bois ou de clôtures. S'y ajoutent deux probables solins perpendiculaires l'un à l'autre et conçus en fragments de tuiles (MR4 et MR5), ainsi qu'une structure (SB3) de forme rectangulaire et faite de *tegulae* disposées à plat. Un four de 6 m × 2 m, très arasé, a également été rapidement observé au sud de la fouille et à environ 70 m de la voie. Ses dimensions, son mode de construction en tuiles et briques ainsi que la présence de deux ou trois canaux en son sein incitent à y reconnaître un four de tuilier.

Au nord du cimetière, les tranchées de 2001 n'ont, quant à elles, révélé aucune construction bâtie, mais plusieurs fossés et fosses, dont certains se recoupent. Une des fosses (FS3) dépasse 9 m de large et s'apparente également à une carrière, tout comme probablement quelques autres avoisinantes. Quelques trous de poteaux ont par ailleurs été relevés, tandis qu'un fragment de meule, quelques clous et scories ont été recueillis.

Du côté est de la voie, le diagnostic de 2006 témoigne de l'existence d'autres constructions qui s'étendent sur une quinzaine de mètres de large (fig. 7). À l'extrémité sud de la tranchée TR3, un chemin empierré parallèle à l'axe de voie antique est limité à l'est par un fossé, ultérieurement condamné par une nouvelle recharge empierrée. L'ensemble fait écho aux bas-côtés identifiés lors de la fouille du pont-long plus au sud. Un autre empièchement sommaire s'y greffe à la perpendiculaire en direction de l'est et paraît bien matérialiser une limite à

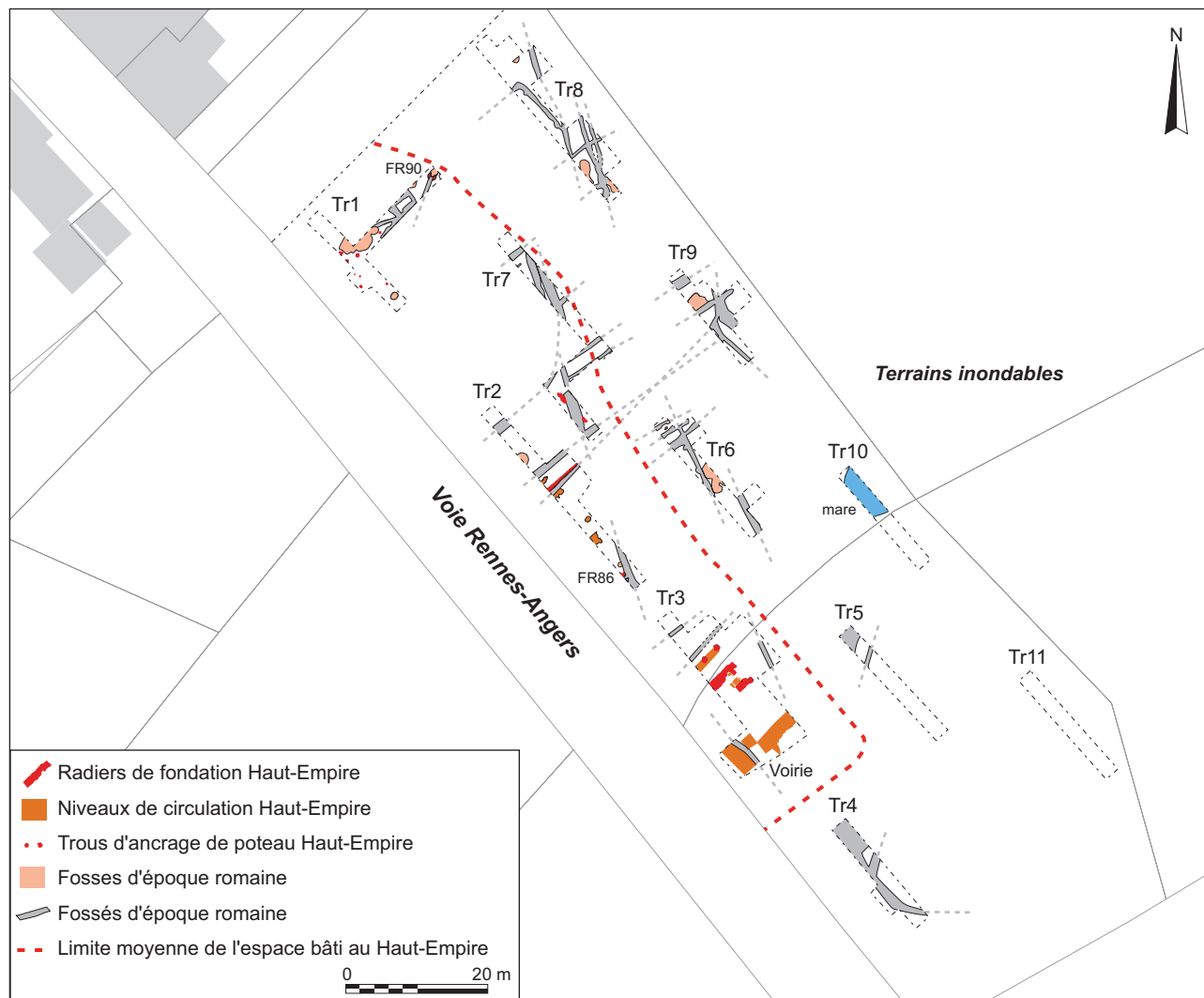


Fig. 7 – Plan de la partie du site antique située à l'est de la voie Rennes-Angers  
(DAO : M. Monteil, Université de Nantes, sur cadastre 2010 et d'après Le Boulanger dir. 2006, p. 15, fig. 4).

l'extension du bâti. Dans les tranchées TR2 et TR7, deux solins, larges de 0,45 m, sont construits en cailloux et moellons de grès et suivent des orientations parallèles ou perpendiculaires à l'axe de la voie. Trois autres solins, larges de 0,70 m à 0,90 m, des trous de poteaux et une possible base de pilier définissent une autre portion de bâtiment, équipé d'un sol en fragments de briques, dans la tranchée TR3 ; s'y ajoutent les restes lacunaires de la base d'un four en briques (FR86). La tranchée TR1 a également révélé quelques trous de poteaux à son extrémité ouest ainsi qu'un autre four (FR90) très arasé, d'un diamètre de 1,10 m et dont le fond et les parois étaient construits en tuiles et briques retaillées. Ce dernier pourrait avoir eu une fonction artisanale, dont témoignent par ailleurs d'assez nombreuses scories de fer illustrant l'existence de forges. Enfin, de place en place, des fossés et des lambeaux de sols matérialisés par des cailloux ou des fragments de briques et de tuiles disposés à plat ont été observés.

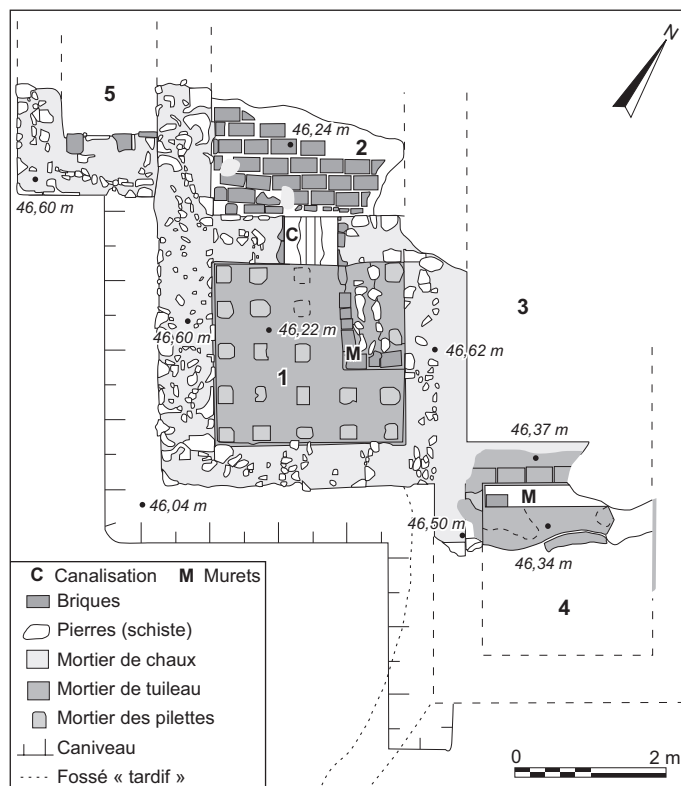
Une grande majorité des fossés identifiés dans ce secteur est postérieure à ce bâti et illustre une étape de remise en culture avec deux orientations dominantes et quelques probables angles de parcelles. Le mobilier que leur comblement a parfois livré n'est guère significatif, mais les éléments les plus récents relèvent de l'Antiquité tardive et, dans un cas, du tout début du

haut Moyen Âge. D'autres, notamment vers l'est, pourraient être plus anciens et avoir contribué au drainage et à l'assainissement en périphérie de l'habitat, secteur où une mare non datée a également été repérée.

## THERMES

Au sud du cimetière, la fouille de 1998 a permis de mettre au jour, sur 42 m<sup>2</sup>, une portion d'un bâtiment thermal, construit en pierres et mortier de chaux, qui n'avait pas été identifié lors du diagnostic préalable (fig. 6). Les conditions de la fouille n'ont pas permis d'en faire une analyse aussi minutieuse que souhaitée et quelques incertitudes demeurent sur son évolution, tout comme d'ailleurs sur la chronologie qui ne peut être précisée dans le courant du Haut-Empire (fig. 8 et 9). Son extension doit être envisagée sous le cimetière au nord ainsi que vers l'est et la voie, tandis que ses limites occidentale et méridionale sont assurées. Les murs porteurs qui les définissent sont longés par une tranchée large de 0,60 m à 0,70 m, qui correspond sans doute à un caniveau sommaire destiné à évacuer les eaux de ruissellement s'écoulant depuis la toiture.





**Fig. 8** – Plan de la portion de thermes fouillée en 1998 (DAO : M. Monteil, Université de Nantes, d'après Le Cloirec 1998, p. 23, fig. 15).



**Fig. 9** – Vue, prise du sud, des espaces 1, 2 et 5 des thermes (cliché : G. Le Cloirec, Inrap).

Quatre des espaces des thermes peuvent être considérés comme contemporains et liés au plan initial. La pièce 1, d'une surface de 5,75 m<sup>2</sup>, est établie sur hypocauste comme l'attestent des traces de mortier de pose de pilettes de 0,25 m de côté sur le sol en béton de tuileau. Elle communique par un canal de chauffe de 0,35 m environ avec la pièce 2, large de 2,50 m, dont le sol est constitué de briques jointes au mortier de tuileau, ce dernier remontant sur les parois des murs ; deux traces de mortier de scellement de probables pilettes y ont été observées. Dans l'angle sud-ouest, l'espace 4 (2,20 m<sup>2</sup>) dispose d'un sol en mortier de tuileau qui recouvre aussi les parements en briques des murs. Enfin, l'espace 3 n'a livré aucun niveau de circulation. Dans cette configuration, on peut, selon toute vraisemblance, identifier un *tepidarium* (1) en lien avec un *caldarium* (2), un *frigidarium* (3) et sa *piscina* d'eau froide (4).

Des modifications ponctuelles ainsi que des adjonctions témoignent de l'évolution de ce bâtiment. Un élargissement et un recentrage du passage d'air chaud entre les salles 1 et 2, qui passe dès lors à 0,70 m, sont ainsi attestés et s'accompagnent de la pose d'une petite canalisation faite de quatre *imbrices* juxtaposés deux à deux. Mais celle-ci, obturée du côté de la salle 1 par son contact avec le sol de tuileau, semble relever d'une tentative avortée de mise en place d'un tuyau d'alimentation en eau. Dans la piscine 4, un muret en briques est édifié contre la paroi nord, faisant office de marche ou de banquette, et associé à un rechapage du sol. Au nord-ouest, enfin, la petite structure 5, large d'à peine 1,25 m, apparaît plus tardive : elle s'appuie au bâtiment initial et est construite avec des matériaux de récupération (briques, pilettes et fragments de sol). On doit sans doute y reconnaître un *solium*.

Dans un dernier temps, correspondant sans doute à une réutilisation de ce petit complexe balnéaire désormais en partie ruiné, deux murs perpendiculaires en briques liées à l'argile sont édifiés dans l'angle nord-est de la pièce 1, après destruction

de la *suspensura*. Ils encadrent un blocage fait de gravats, dont le sommet porte des traces de rubéfaction évoquant un foyer (ou un four). Un niveau charbonneux est associé à celui-ci et s'étend vers le sud, recouvrant le mur arasé et comblant une partie d'une tranchée nord-sud.

\*  
\* \*

À l'échelle des régions Bretagne et Pays de la Loire, le dossier de Visseiche, aussi incomplet soit-il, illustre un des seuls exemples un peu documentés d'une probable station routière. On serait d'ailleurs bien en peine d'élargir la perspective à d'autres sites régionaux, si ce n'est à évoquer des cas encore plus hypothétiques ou moins bien renseignés. Déjà, dans le cas présent, il faut bien reconnaître que l'interprétation s'appuie davantage sur l'assimilation du site au *Sipia* de la *Table de Peutinger* que sur les vestiges bien fragmentaires qui ont été reconnus.

On peut cependant souligner le rapport structurel qu'ils entretiennent avec la voie Rennes-Angers, voie qui peut être raisonnablement considérée comme publique. On peut également considérer que le petit bâtiment thermal, les quelques constructions en terre et bois et les probables forges constituent autant d'équipements qui ont pu être utiles à l'accueil des voyageurs, à l'exemple de ceux du modeste relais routier de Maneville-la-Pipard dans le Calvados (Coulthard *et al.* 1997).

Pour autant, on ne peut guère aller au-delà dans l'interprétation d'ensemble : le *Sipia* de la *Table de Peutinger* se résume-t-il pour l'essentiel à ce qui en est connu aujourd'hui, soit un modeste ensemble dont l'emprise serait inférieure à 1 ha, ou faut-il envisager une extension sous le bourg actuel qui pourrait assimiler le site à un « village-rue » et donc à une petite agglomération dont les fonctions pourraient être davantage diversifiées ?